

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Commune de CERESTE 04280



Ce document a été établi conformément à la loi du 30 juin 2003 instituant l'obligation d'information du citoyen sur les risques naturels ou technologiques auxquels il est susceptible d'être exposé. Il a été établi à partir du Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) élaboré par les services préfectoraux

A CERESTE la sécurité fait partie des priorités, c'est pourquoi nous avons mis en place un Poste de Commandement Communal, PCC pour mettre en application, en cas de catastrophe, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Afin de sensibiliser la population sur l'ensemble des risques susceptibles de toucher notre commune nous mettons à la disposition de tous les habitants de CERESTE un nouvel outil informatif: le DICRIM.

Ce document

- Recense tous les risques auxquels la population peut être exposée
- Rappelle les comportements à adopter en cas d'alerte.

Ce document est à lire avec attention, et je vous invite à le consulter régulièrement car celui-ci est en constante évolution. Il est disponible en Mairie ainsi que sur le site de la Commune: www.cereste.fr

Gérard BAUMEL
Maire de CERESTE



Un événement potentiellement dangereux – **ALEA** – est un **RISQUE MAJEUR** s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

Le Préfet élabore le D.D.R.M. (Dossier Départemental des Risques Majeurs).
Le Préfet réalise le Document d'Information sur les Risques Majeurs (document destiné au Maire).

Le Maire établit le D.I.C.R.I.M. (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), par l'intermédiaire duquel il informe ses administrés.

Ces documents sont disponibles et consultables en Mairie

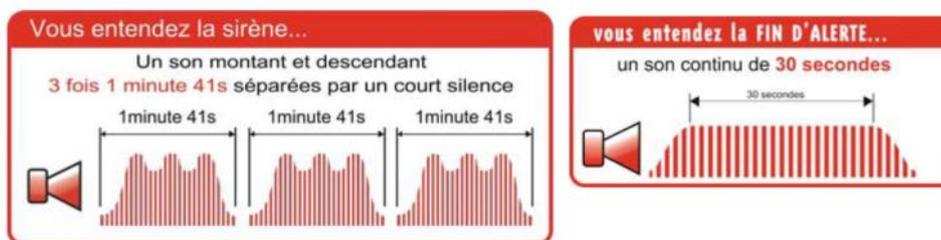
CERESTE est concerné par plusieurs risques:

- Inondations
- Feux de forêt
- Séisme, mouvements de terrain, retrait et gonflement d'argile.
- Transport de matière dangereuse

NUMEROS UTILES

- **Mairie** : Tel : 04 92 79 00 15 www.cereste.fr
- **Sous Préfecture** de Forcalquier : Place Martial Sicard 04300 FORCALQUIER
Tel: 04 92 75 75 00
- **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 04)** Av Henri Jaubert
04990 DIGNE les BAINS Tel: 04 92 30 89 00
- **Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement DREAL** ZI St Joseph 04100 MANOSQUE Tel 04 92 71 74 00

L'alerte Le **Signal National d'Alerte** : trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes



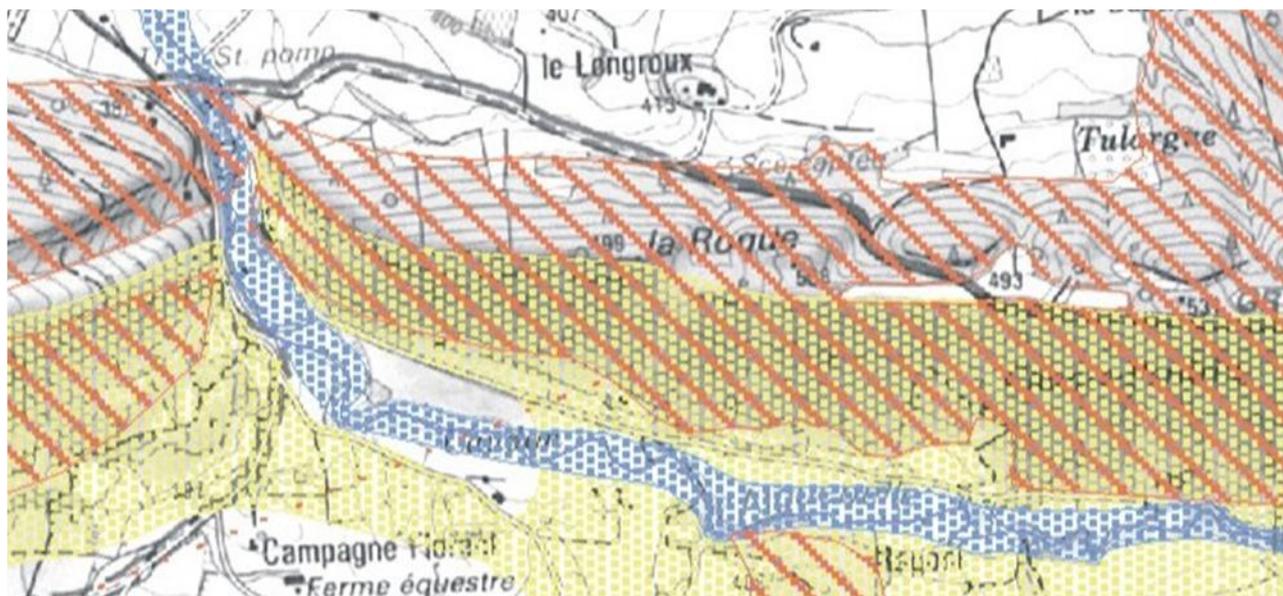
A CERESTE en cas de coupure d'électricité l'alerte se fait avec le TOCSIN (Sonnerie de cloche à coups répétés et prolongés pour donner l'alarme en cas d'alerte, de catastrophe naturelle, d'incendie, de mobilisation générale, etc...) et par voiture avec Haut Parleur.

RISQUE INONDATION zonages concernés

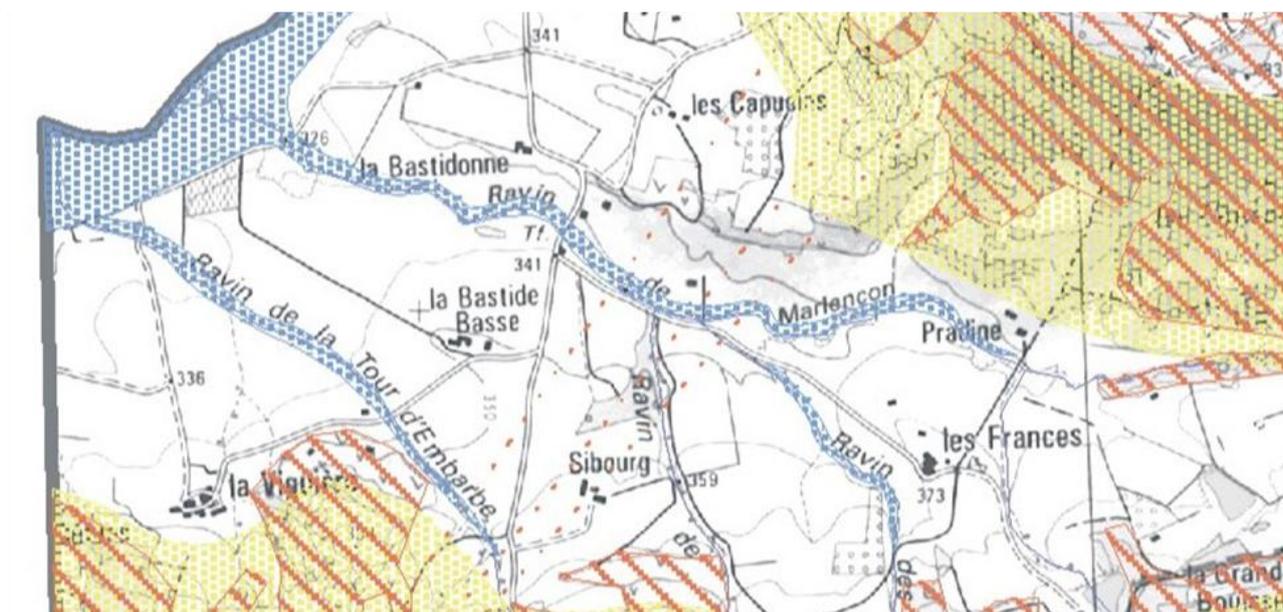
L'ENCREME



L'AIGUEBELLE



LE MERLANCON



LES BONS REFLEXES



Eloignez vous rapidement de la montée des eaux



Fermez les volets et les fenêtres



Coupez le gaz et l'électricité



Gagnez un point haut



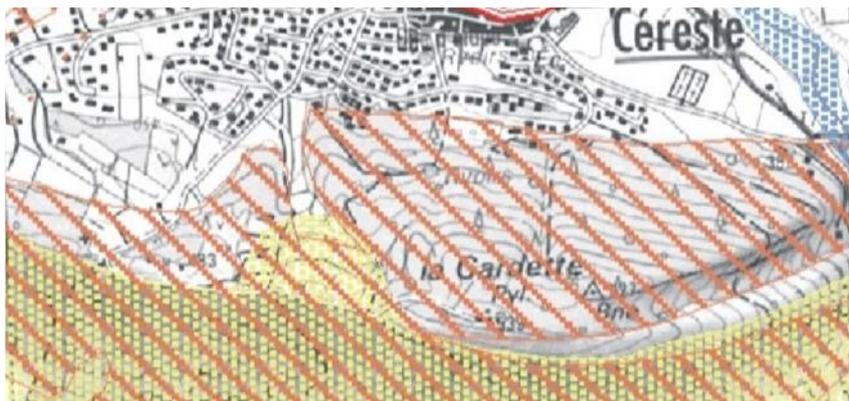
Ecoutez les messages d'Alerte



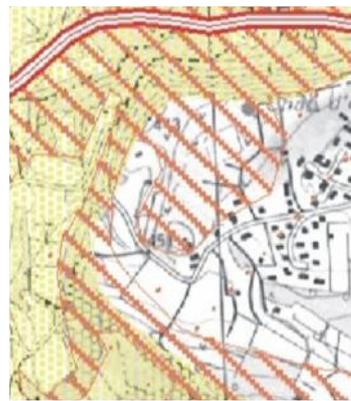
Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

RISQUE INCENDIE zonages situés près des habitations

Secteur de la Gardette



Secteur Pied Cocu



Secteur Massif du LUBERON



PENDANT :

Si l'on est témoin d'un départ de feu :

- Informer les pompiers le plus vite et le plus précisément possible
- Si possible, attaquer le feu
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminée,...)
- Respirer à travers un linge humide
- Suivre les instructions des pompiers

Si vous êtes en voiture :

Ne pas sortir Gagner si possible une clairière, ou arrêtez vous sur la route dans une zone dégagée, allumez vos phares pour être facilement repéré)

Votre habitation est exposée au feu de forêt :

- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux sapeurs pompiers
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage (ils seront utiles après)
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment

LES BONS REFLEXES



Mettez
vous à
l'abri



Fermez les
volets et les
fenêtres



Coupez le
gaz et
l'électricité



Ecoutez
les messages
d'Alerte



Ne téléphonez
qu'en cas
d'urgence vitale

RISQUE TREMBLEMENT DE TERRE

Selon le DDRM **CERESTE** est situé dans une zone à risque faible **ZONE 1b**, mais à proximité de la vallée et de la faille de la Durance, donc avec un risque plus important (zone 2 sismicité moyenne)



> Communes exposées aux phénomènes sismiques

(arrêté du 14 mai 1991)

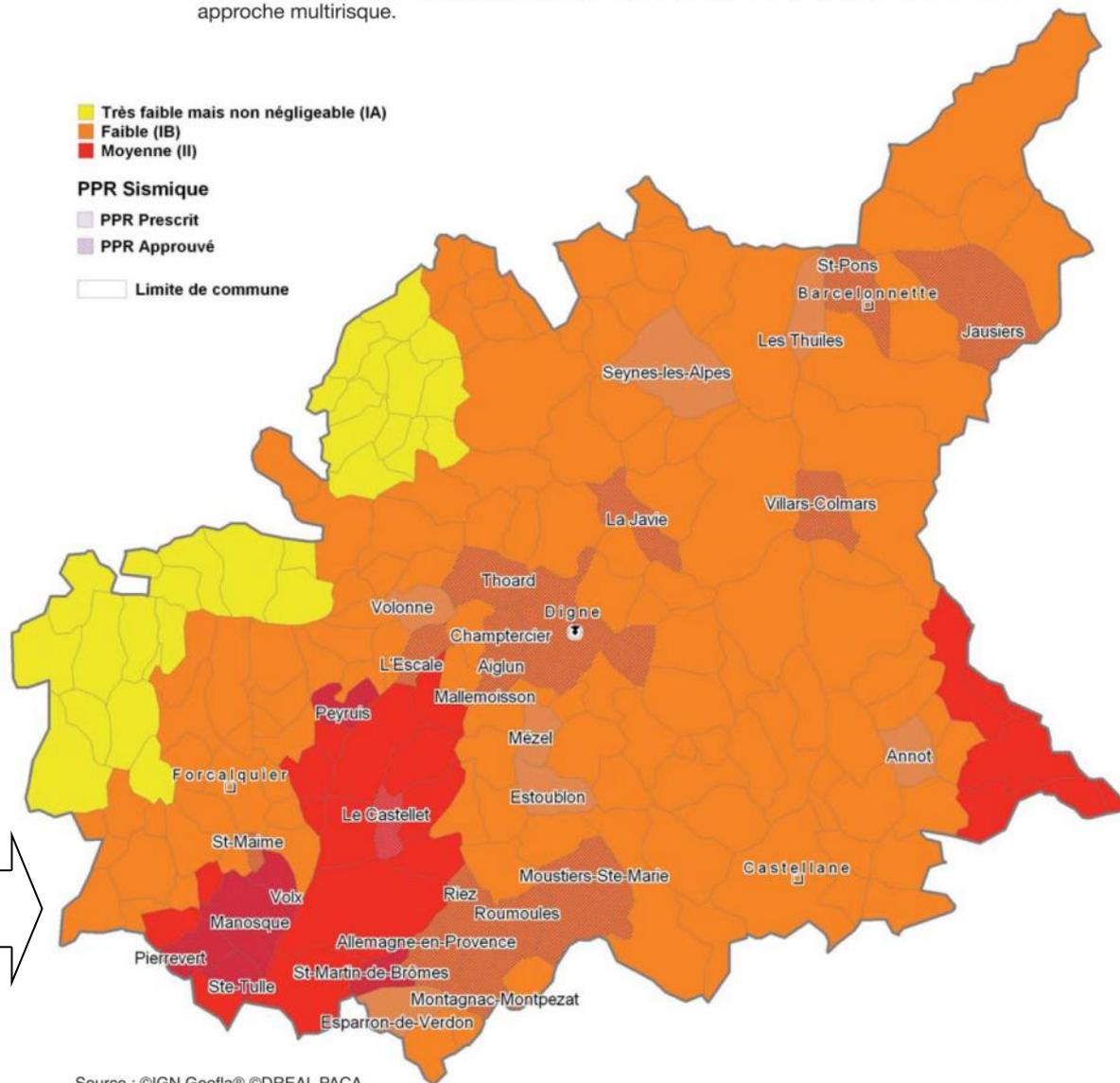
La prise en compte du risque sismique dans les PPR approuvés dans le département n'a généralement pas fait l'objet d'étude de micro-zonage d'aléa spécifique. Elle se limite au rappel de la réglementation nationale. Ces documents ont été réalisés dans le cadre d'une approche multirisque.

- Très faible mais non négligeable (IA)
- Faible (IB)
- Moyenne (II)

PPR Sismique

- PPR Prescrit
- PPR Approuvé

Limite de commune



Source : ©IGN Geofla® ©DREAL PACA
Novembre 2008

LES BONS REFLEXES



Eloignez
vous des
Bâtiments



Coupez le
gaz et
l'électricité



A l'intérieur, abritez
vous sous un meuble
solide



Ecoutez
les messages
d'Alerte



Ne téléphonez
qu'en cas
d'urgence vitale

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

Les bons gestes pendant un tremblement de terre

Vous êtes à l'intérieur :

- Si vous êtes dans un bâtiment, mettez-vous à l'abri dans un angle de la pièce, à proximité d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide.
- Eloignez-vous des fenêtres ou des vitres intérieures pour éviter les projections de verre.

Vous êtes à l'extérieur :

- Eloignez-vous des bâtiments et cherchez un lieu isolé.
- Tenez-vous à distance des lignes électriques.

Vous êtes en voiture :

- Arrêtez votre véhicule loin des bâtiments, des ponts et des lignes électriques.
- Ne sortez pas de votre voiture avant la fin des secousses sismiques.

De nombreux risques peuvent intervenir après le tremblement de terre : les constructions sont fragilisées, les équipements peuvent être détériorés. Les instructions suivantes sont importantes.

Les bons gestes immédiatement après un tremblement de terre

Avant de quitter un bâtiment :

- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité.
- N'allumez aucune flamme, ne fumez pas.
- En cas de fuite de gaz, ouvrez les fenêtres et les portes, et tentez d'avertir les autorités ou les services de secours, par exemple en composant le 18.
- Puis quittez le bâtiment.

Lorsque vous quittez un bâtiment :

- Ne prenez pas l'ascenseur.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge sur place.
- Eloignez-vous des constructions et cherchez un lieu isolé.
- Tenez-vous à distance des lignes électriques.
- Eloignez-vous du littoral car des raz de marée sont possibles jusqu'à plusieurs heures après un séisme.

Si vous êtes enseveli sous les décombres tapez contre l'objet le plus sonore à votre portée pour vous manifester et attirer les secours.

RISQUE TRANSPORT de matières dangereuses

La commune de CERESTE est traversée par la RD 4100 (ancienne Nationale 100) qui est un axe de trafic important de la vallée du Rhône vers les Alpes.

De nombreux véhicules de transport de matières dangereuses traversent chaque jour notre commune, en cas d'accident on peut observer 3 types d'effets:

- Explosion
- Incendie
- Dégagement d'un nuage toxique

Les bons gestes pendant un tremblement de terre bons ges-

AVANT

➔ Identifiez un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ Donnez l'alerte aux services de secours

Dans le message d'alerte, précisez si possible :

- le lieu exact
- le moyen de transport poids-lourd
- la présence ou non de victimes
- la nature du sinistre : feu, explosion, fuite,...

- décrire les panneaux présents sur le camion

➔ Protégez la zone pour éviter un « sur-accident » : Balisez les lieux du sinistre / Faites éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas

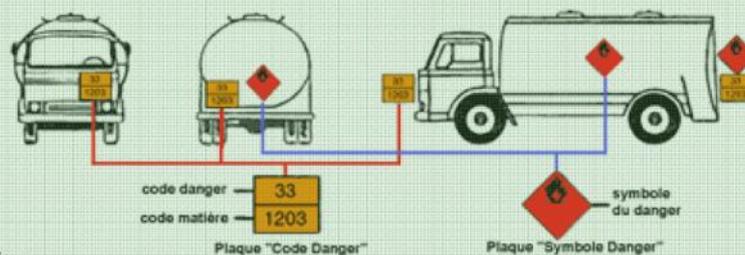
FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air



LES BONNES RÉFLEXES



Mettez
vous à
l'abri



Calfeutrez les
fenêtres et
les aérations



Écoutez
les messages
d'Alerte



Évitez
toutes
létincelles



Contactez
immédiatement
les Pompiers

Les bons réflexes dans tous les situations



Préparez votre Kit

Sécurité

- Radio à pile.
- Lampes de poche (avec piles de rechange).
- Réserve d'eau potable et de nourriture.
- Papiers personnels.
- Médicaments urgents.
- Vêtements de rechange.
- Couvertures.



Informez-vous en écoutant la radio

Fréquence MHz

France Bleu Provence 101.8
Alpes 1 Digne 91.5
Radio Verdon 96.6
Fréquence Mistral 92.8
Radio Zinzine 100.7



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Evacuez ou confinez-vous

Selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.

N° de Tel Utiles

MAIRIE : tel 04 92 79 00 15

Pompiers : 18 ou 112 depuis un portable

Gendarmerie : 17

Samu : 15

PCC Poste de Commandement Communal: la cellule de crise se trouve place de l'Europe Complexe sportif 1er étage

En cas de crise se renseigner au PCC